Marseille : le consul du Sénégal interpellé en train d’exhiber son sexe (Màj : il s’accroche à son poste et nargue la police)

01/08/2015 à 11h10

01/08/2015

(…) Hier, il nous a été impossible de joindre le consul général – également poursuivi par deux policiers pour injures et menaces de mort – sur son téléphone personnel, ni son vice-consul, Tony Mendy, qui avait été nommé consul général par intérim par le ministre Mankeur Ndiaye en fin de semaine dernière. Le secrétaire d’État aux Sénégalais de l’étranger, Souleymane Jules Diop, est lui allé à rebours de son ministre de tutelle, en défendant le consul, affirmant sur le site senego.com que c’est **“un procès en public, sans procès-verbal, sans alcootest, sans enquête sur ces accusations graves”, et assurant même que le consul “a failli se suicider”.**

Une chose est sûre, dans le cadre de cette enquête, **le diplomate a refusé d’honorer la convocation que lui avaient adressée les services de police pour un rendez-vous, mercredi.** “Il nous a indiqué que sa hiérarchie lui avait conseillé de ne pas se présenter”, glissait hier un proche de ce dossier, précisant que l’homme “continue de conclure ses e-mails de sa signature de consul !” Le procureur de la République de Marseille, qui suit ce dossier de près, déclarait hier qu’une “dénonciation sera faite au Sénégal afin qu’il soit jugé là-bas”. Un voeu sans doute pieux… (…)

La Provence

Merci à Julien 271 et Lilib

24/07/2015

La presse sénégalaise annonce que le Consul du Sénégal à Marseille, Tamsir Faye, a été démis de ses fonctions suite à son interpellation pour ivresse sur la voie publique et exhibitionnisme. Le diplomate affirme être victime de racisme et veut porter plainte contre la police marseillaise.

(…) France 3

23/07/15

La vraie histoire de cette interpellation a été tronquée, selon Tamsir Faye qui dément ainsi l'information selon laquelle il a été appréhendé « *passablement alcoolisé* », vociférant dans la rue « *tout en exhibant son sexe* », allant même jusqu'à « *se frotter à un compteur France Telecom* ».

« Je suis revenu chez mois, au 431, Rue Le Paradis, vers 19H. Il faut savoir que dans ce quartier, il n'y a que des riches et pratiquement que des Blancs. J'étais en bas en train de parler au téléphone quand deux policiers m'ont interpellé. (…) Puisque je suis un Noir, les deux policiers ont toute suite pensé que j'étais un voleur, un tricheur, un brigand. C'est ce qu'ils pensent de tous les Noirs d'ailleurs. Ils m'ont demandé de me présenter. Je leur ai dit que je suis le Consul général du Sénégal à Marseille et que j'habite ici. Je suis devant

chez moi. Avant même de finir ma présentation, l'un deux m'a passé les menottes et m'a dit qu'ils ont été alertés par une de mes voisines qui se plaignait de la présence de Noirs dans le coin. J'étais stupéfait », révèle le diplomate sénégalais qui assure avoir été victime de racisme. « *L'un des policiers m'a jeté à la figure : « Rentre chez toi en Afrique. Ici, c'est pas chez toi ». Alors qu'ils pouvaient entrer chez moi et vérifier mon identité, puisque je n'avais pas mes pièces avec moi en ce moment-là, ils ont préféré me conduire directement au Commissariat. Là-bas, ils ont tenté de m'humilier. Ils m'ont fait asseoir sur une chaise et m'insultaient avec des mots que je refuse de reprendre ici. Les policiers ont informé le Procureur qui leur a demandé de vérifier mon identité pour voir si j'étais vraiment un diplomate. Un des policiers s'est rendu chez moi et a frappé à la porte de mon appartement. Mon épouse a ouvert et les a accompagnés à la police avec mes pièces. Après vérification, m'ont libéré. Je suis rentré chez moi, un peu après 20 heures* », renseigne Tamsir Faye. Après l'incident, les policiers se sont, selon le représentant des Sénégalais à Marseille, rendus compte de leur bourde et lui ont ainsi présenté leurs plates excuses.

(…) Leral.net

22/07/15

Quelle ne fut pas la surprise, hier dans la soirée, des policiers au moment de la confirmation de l'identité de cet homme âgé de 38 ans. Faye Tamsir avait été quelques instants plus tôt interpellé sur la rue Paradis (8e) à Marseille par une patrouille de la brigade anti-criminalité (Bac).



Une riveraine avait prévenu la police de ce qu'un homme, passablement alcoolisé, vociférait dans la rue tout en exhibant son sexe, allant même jusqu'à se frotter à un compteur France Telecom. Alors que les policiers embarquaient l'individu, celui-ci les insultait et les menaçait de mort. Il n'a fallu que quelques coups de téléphone pour confirmer ses dires : il s'agissait du consul général du Sénégal à Marseille.

Lequel a été récupéré au commissariat du 8e arrondissement par son épouse. Pour l'heure, au vu de son immunité diplomatique, aucune poursuite n'est engagée contre le représentant des Sénégalais à Marseille.

La Provence